Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902944-20251208-2025_47-DE

République Française
Département

Mairie de Le Tréhou
Ti-kêr An Treoù-Leon

Délibération

du conseil municipal

Séance du 8 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

L'an 2025, le 8 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CANN Joël, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 3 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 3 décembre 2025.

Présents : AUVRET Stéphane, CANN Joël, MILIN Emma, DELAUNAY René, GAZET Laurent, PHILIP Laurence, BARON Jacques, LEVIELLE Bruno, PERES Valérie
Absents : YVINNEC Yann
Absents excusés : CANN Arnaud
Excusé(s) ayant donné procuration : LE BOT Fanny à CANN Joël, KEROAS Jean-Marie à AUVRET Stéphane
A été nommé(e) secrétaire : PHILIP Laurence

2025_47 Autorisation donnée au maire de dépenser le quart des dépenses d'investissement prévues au budget 2025 sur l'exercice 2026

Afin d'assurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2025.

Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés comme suit :

COMPTES	Libellé	BP + DM	QUART DES CREDITS
1641	Emprunts	28 300,00 €	7 075,00 €
2031	Frais d'études	22 580,00 €	5 645,00 €
2041582	subventions d'équipements	2 000,00 €	500,00 €
2046	Attributions de compensation inv	2 350,00 €	587,50 €
2128	autres agencements et aménagements	5 000,00 €	1 250,00 €
21311	constructions bâtiments administratifs	22 936,00 €	5 734,00 €
21312	constructions bâtiments scolaires	40 000,00 €	10 000,00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902944-20251208-2025_47-DE

21318	Autres bâtiments publics	5 150,00 €	1 287,50 €
21351	Installations générales des constructions	10 196,00 €	2 549,00 €
2151	Réseaux de voirie	10 000,00 €	2 500,00 €
2152	Installations de voirie	10 000,00 €	2 500,00 €
2181	Installations générales,, des bâtiments publics	2 000,00 €	500,00 €
21838	Autre matériel informatique	700,00 €	175,00 €
21841	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	1 000,00 €	250,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00 €	250,00 €
266	autres formes de participation	750,00 €	187,50 €
2748	Autres prêts	1 500,00 €	375,00 €

Le conseil approuve, à l'unanimité, cette décision autorise le maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget communal 2025.

Extrait conforme au registre,
Joël CANN, Maire